



PIÈCES A FOURNIR – INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

1- Preuve de la nationalité et de l'identité

- Copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande d'inscription

OU (uniquement pour les français)

- Justificatif d'identité à usage unique valide. Ce justificatif s'obtient après avoir créé votre identité numérique France Identité, à l'aide d'une carte d'identité « au format carte bancaire », d'un compte *France Connect Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, France identité....*et de l'application France Identité (à télécharger sur votre téléphone)

ATTENTION, si vous avez la nationalité d'un autre pays membre de l'Union européenne, la carte nationale d'identité ou le passeport présenté(e) devra être en cours de validité.

2- CERFA dûment complété

- Pour les citoyens français : le formulaire CERFA (pdf à intégrer en cliquant sur le mot CERFA)
- Pour les citoyens européens :
 - le formulaire CERFA pour les élections municipales (pdf à intégrer en cliquant sur le mot CERFA)
 - le formulaire CERFA pour les élections des représentants français au Parlement Européen (pdf à intégrer en cliquant sur le mot CERFA)

3- Justificatif de domicile

- Vous avez votre propre domicile:

Justificatif de domicile **nominatif** datant de **moins de 3 mois** (facture d'énergie, fiche de paie, assurance habitation, quittance de loyer, téléphone fixe...) HORS téléphone portable

- Vous êtes majeur de moins de 26 ans hébergé chez vos parents :

Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois des parents, pièce d'identité des parents